

- En cas d'absence de lavabo pour l'hygiène des mains à l'eau savonneuse, utiliser une solution hydroalcoolique.

Consignes pour les contacts ayant eu une exposition significative avec un cas probable ou confirmé de variole simienne :

Les consignes s'appliquent aux contacts durant les 21 jours suivants l'exposition significative à un cas probable ou confirmé pendant leur période de contagiosité :

Situation	Consignes
Personne contact présentant des lésions compatibles avec la variole simienne	<ul style="list-style-type: none"> • Consulter un professionnel de la santé; • Porter un masque de type médical lors de toute interaction sociale incluant au domicile; • Couvrir ses lésions; • Éviter les relations sexuelles; • Limiter les déplacements aux activités essentiels.
Personne contact présentant des symptômes systémiques compatibles avec la variole simienne	<ul style="list-style-type: none"> • Surveiller l'apparition de lésions et prendre sa température 2 fois par jour; • Porter un masque de type médical lors d'interactions sociales à l'extérieur du domicile; • Éviter les relations sexuelles; • Limiter les déplacements aux activités essentielles.
Personne contact asymptomatique	<ul style="list-style-type: none"> • Autosurveillance des symptômes et prise de la température 2 fois par jour pendant les 21 jours suivant leur dernière exposition significative.

Dépistage

- Contactez le laboratoire avant d'effectuer le prélèvement pour connaître les types d'analyse offerts ainsi que les modalités à votre centre de santé.
- Prélèvements possibles selon le site et la présentation des lésions :
 - Écouvillonnage des lésions buccales;
 - Biopsie ET écouvillonnage des lésions corporelles;
 - Biopsie des croûtes;

